

<u>Cadre réservé à l'association</u>			
<input type="checkbox"/> Photo <input type="checkbox"/> Certificat médical <input type="checkbox"/> Certificat de santé <input type="checkbox"/> Signature du règlement intérieur <input type="checkbox"/> Total forfait annuel : <input type="checkbox"/> Remise appliquée : <input type="checkbox"/> Parrainé par :	<input type="checkbox"/> Paiement de l'année <input type="checkbox"/> Chèques Nbre de chèques : ____ <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Paiement cotisation adhésion 27 € <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Espèces	Dossier complet : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<p>PHOTO</p>

⚠ La date limite de retour du dossier complet* est fixé au 30/09/2023

* fiche d'inscription remplie, certificat médical/questionnaire de santé remis, règlement joint.

Aucun dossier ne sera accepté par les professeurs. Les inscriptions doivent impérativement être déposées à l'administration.

INFORMATIONS ADHERENT (enfant - ado) :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / _____ @ Email : _____@_____

Adresse : _____

 Portable : _____

INFORMATIONS PARENTS :

PARENT 1

PARENT 2

Nom : _____ Nom : _____

Prénom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Adresse : _____

@ Email : _____@_____ @ Email : _____@_____

 Portable : _____  Portable : _____

 Domicile : _____  Domicile : _____

MODALITES DE RÈGLEMENT :

- Cotisation à l'association de 27 € est en sus et à régler séparément. Adhésion de septembre 2023 au 31 aout 2024.

- Forfait annuel Montant (hors cotisation) : _____€

Paiement en :

- 1 fois (sept) 3 fois (sept, 1^{er} déc, 1^{er} mars)

- 10 fois (sept à juin au 15 du mois) > uniquement pour les forfaits illimités, formations, formules.

Ordre des chèques : « Synergie Danse » avec au dos : NOM et PRÉNOM de l'élève, cours suivi(s) et jour(s)

***** Toute inscription est définitive et non remboursable (cf règlement intérieur) *****

PIECES A FOURNIR :

Les documents ci-après sont obligatoires et valident l'inscription de l'élève. Ils doivent être fournis au cours du mois de septembre, au-delà duquel l'élève peut se voir refuser l'accès aux cours.

- Règlements (cotisation + règlement des cours)
- Photo d'identité
- CERTIFICAT MÉDICAL de non-contre-indication à la pratique de la danse de moins de 3 mois pour les nouveaux élèves.

CERTIFICAT DE SANTE :

- Informations médicales (asthme, allergie). Merci de préciser les contre-indications :
- 1ère INSCRIPTION, je dois fournir un certificat médical dans les meilleurs délais, en attendant, j'atteste sur l'honneur être en bonne santé, ne présentant aucune contre-indication aux activités choisies, et ne pourrai tenir pour responsable le Studio Art Dance en cas de souci de santé pendant le cours.
- Ceci n'est pas une 1ère INSCRIPTION, je ne fournis pas de certificat médical et j'atteste sur l'honneur être en bonne santé, ne présentant aucune contre-indication aux activités choisies, et ne pourrai tenir pour responsable le Studio Art Dance en cas de souci de santé pendant le cours.

- J'ai pris connaissance du règlement intérieur et accepte les conditions,
- Le règlement ne sera pas remboursé (après mon cours d'essai et 1 fois inscrit),
- J'autorise mon enfant ou moi-même à être pris en photo ou pour des films à des fins de promotion et de communication internes et externes sur quelque support que ce soit (Dvd, site école, page de l'école Facebook ou Instagram)

A _____ le ____/____/____

Signature des parents :
LU ET APPROUVE

Signature de l'élève :
LU ET APPROUVE

CHOIX DE L'ACTIVITE

NB : Cochez la ou les activité.s choisie.s

PLANNING 2023 - 2024 STUDIO ART DANCE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
10H00 - 10H45 REVEIL MUSCULAIRE	18H15 - 19H15 FIT MULTISPORTS RENFORCEMENT / CARDIO	11H00 - 11H45 EVEIL JAZZ	17H15 - 18H15 GYM / ACROBATIE	17H30 - 18H30 BREAK / HIP HOP	09H15 - 10H00 BABY DANSE	09H30 - 11H00 POLE MÈRE / FILLE
10H45 - 11H30 FITNESS DANCE	18H15 - 19H15 JAZZ TECHNIQUE	13H30 - 15H00 PRÉ PRO JUNIOR JAZZ	18H15 - 19H15 MODERN' JAZZ DÉBUTANT / INTER	17H30 - 19H00 PRÉ PRO JUNIOR JAZZ	09H30 - 10H15 EVEIL JAZZ	11H00 - 12H30 POLE TOUS NIVEAUX
17H30 - 18H30 KIDS HAMAC	19H15 - 20H15 CABARET	15H05 - 16H05 GIRLY STREET	19H15 - 20H15 SOUPLESSE	18H30 - 20H00 NEW STYLE HIP HOP	10H00 - 10H45 EVEIL CLASSIQUE	11H15 - 12H45 HEELS A PARTIR DE MARS 2024
19H15 - 20H45 HAMAC	19H30 - 20H30 CHANT	16H15 - 17H15 CLASSIQUE DÉBUTANT	20H15 - 21H15 PILATES	19H00 - 20H30 LYRICAL JAZZ INTER / PRÉ PRO 2	10H15 - 11H15 INITIATION JAZZ	12H30 - 14H00 CERCEAU AÉRIEN
18H15 - 19H45 GIRLY STREET	20H30 - 21H30 ZUMBA	17H20 - 18H20 INITIATION JAZZ	19H45 - 20H30 SOUPLESSE POLE	21H00 - 22H30 LYRICAL JAZZ INTER / AVANCÉ	10H45 - 11H45 INITIATION CLASSIQUE	14H30 - 16H00 TALONS STAGE
20H00 - 21H00 GIRLY STREET		16H30 - 18H00 CLASSIQUE DÉBUTANT	20H30 - 22H00 POLE INTER / AVANCÉ		11H15 - 12H15 MODERN' JAZZ DÉBUTANT	17H00 - 18H00 COMÉDIE MUSICALE
21H00 - 22H00 MODERN' JAZZ		18H30 - 20H00 LYRICAL JAZZ INTER / PRÉ PRO 2			12H15 - 13H15 CHANT	17H00 - 18H30 STREET / HIP HOP A PARTIR DE MARS 2024
20H45 - 22H15 POLE DÉBUTANT / PRÉ-INTER		20H00 - 21H00 PILATES			12H00 - 13H00 ZUMBA	18H00 - 19H00 DANSE ORIENTALE
		20H15 - 22H15 POLE DÉBUTANT			14H00 - 15H30 CLASSIQUE INTER / AVANCÉ / PERFE	19H00 - 20H00 SAMBA
		20H15 - 22H15 OPEN TRAINING			15H30 - 16H30 CLASSIQUE INTER / PRÉ-PRO	19H00 - 20H30 POLE DÉBUTANT / INTER
					14H15 - 15H30 COMPAGNIE JUNIOR	20H30 - 22H00 POLE INTER / AVANCÉ
					15H45 - 17H15 COMPAGNIE YOUNG JUNIOR	
					17H15 - 17H45 CONCOURS SOLO / DUO	

PUBLIC CONCERNÉ

- BABY 2 ANS ET DEMI - 3 ANS
- EVEIL 4 - 5 ANS
- INITIATION 6 - 7 ANS
- ENFANTS 8 - 11 ANS
- ADOS 12 - 18 ANS
- ADULTES

FORAITS À PARTIR DE 29€ / MOIS OFFRE DE PARRAINAGE

REMISE DE 15€ POUR TOUTE INSCRIPTION AVANT LE 31 JUILLET 2023

ESSAIS GRATUITS / INSCRIPTIONS AU : 06.77.15.31.16 STUDIOARTDANCE@GMAIL.COM

TARIFS COURS ENFANTS - ADOS

EVEIL / INITIATION (2^{1/2}-7ans)

MERCREDI

11H00-11H45	EVEIL JAZZ	270 €/an	<input type="checkbox"/>
17H20-18H20	INITIATION JAZZ	295 €/an	<input type="checkbox"/>

SAMEDI

09H15-10H00	BABY DANSE	195 €/an	<input type="checkbox"/>
09H30-10H15	EVEIL JAZZ	270 €/an	<input type="checkbox"/>
10H00-10H45	EVEIL CLASSIQUE	270 €/an	<input type="checkbox"/>
10H15-11H15	INITIATION JAZZ	295 €/an	<input type="checkbox"/>
10H45-11H45	INITIATION CLASSIQUE	295 €/an	<input type="checkbox"/>

ENFANTS (8-11ANS)

LUNDI

17H30-18H30	KIDS HAMAC	315€/an	<input type="checkbox"/>
-------------	------------	---------	--------------------------

MERCREDI

15H05-16H05	GIRLY STREET TOUS NIVEAUX	295 €/an	<input type="checkbox"/>
16H15-17H15	CLASSIQUE DEBUTANT	295 €/an	<input type="checkbox"/>

JEUDI

17H15-18H15	GYM / ACROBATIE	295 €/an	<input type="checkbox"/>
-------------	-----------------	----------	--------------------------

VENDREDI

17H30-18H30	BREAK/HIP HOP TOUS NIVEAUX	295 €/an	<input type="checkbox"/>
-------------	----------------------------	----------	--------------------------

SAMEDI

11H15-12H15	MODERN JAZZ DEBUTANT	295 €/an	<input type="checkbox"/>
15H30-16H30	CLASSIQUE INTERMEDIAIRE / PRE PRO	295 €/an	<input type="checkbox"/>

DIMANCHE

09H30-11H00	POLE MERE-ENFANT	700 €/an	<input type="checkbox"/>
17H00-18H00	COMÉDIE MUSICALE	285 €/an	<input type="checkbox"/>

ADOS (12-18ans)

LUNDI

17H30-18H30	KIDS HAMAC	315 €/an	<input type="checkbox"/>
18H15-19H45	GIRLY STREET TOUS NIVEAUX	330 €/an	<input type="checkbox"/>

MARDI

18H15-19H15	FIT MULTISPORTS/RENFO/CARDIO	215 €/an	<input type="checkbox"/>
18H15-19H15	JAZZ TECHNIQUE INTER AVANCE	295 €/an	<input type="checkbox"/>
19H30-20H30	CHANT INTERMEDIAIRE	285 €/an	<input type="checkbox"/>
20H30-21H30	ZUMBA TOUS NIVEAUX	215 €/an	<input type="checkbox"/>

MERCREDI

16H30-18H00	CLASSIQUE DEBUTANT	330 €/an	<input type="checkbox"/>
18H30-20H00	LYRICAL JAZZ INTER/PRE-PRO 2	330 €/an	<input type="checkbox"/>
20H00-21H00	PILATES	215 €/an	<input type="checkbox"/>

JEUDI

18H15-19H15	MODERN JAZZ DEB/INTER	295 €/an	<input type="checkbox"/>
19H15-20H15	SOUPLESSE	215 €/an	<input type="checkbox"/>
20H15-21H15	PILATES	215 €/an	<input type="checkbox"/>

VENDREDI

18H30-20H00	NEW STYLE/ HIP HOP TOUS NIVEAUX	330 €/an	<input type="checkbox"/>
19H00-20H30	LYRICAL JAZZ INTER/PRE-PRO 2	330 €/an	<input type="checkbox"/>
21H00-22H30	LYRICAL JAZZ INTER/AVANCE	330 €/an	<input type="checkbox"/>

SAMEDI

12H15-13H15	CHANT DEBUTANT	285 €/an	<input type="checkbox"/>
12H00-13H00	ZUMBA TOUS NIVEAUX	215 €/an	<input type="checkbox"/>
14H00-15H30	CLASSIQUE INTER/AVANCE/PERF.	330 €/an	<input type="checkbox"/>

DIMANCHE

09H30-11H00	POLE MERE-ENFANT / POLE KIDS	700 €/an	<input type="checkbox"/>	/	360 €/an	<input type="checkbox"/>
11H15-12H45	HEELS (à partir de mars 2024)	120 €/an	<input type="checkbox"/>			
17h00-18h30	STREET/HIP HOP (à partir de mars 2024)	120 €/an	<input type="checkbox"/>			
18H00-19H00	DANSE ORIENTALE	285 €/an	<input type="checkbox"/>			
19H00-20H00	DANSE SAMBA	285 €/an	<input type="checkbox"/>			

Les couleurs correspondent aux formules. Voir page « FORMULES »

Le tarif du cours supplémentaire (195€ ou 230€) est à appliquer sur le cours le moins cher par rapport aux autres cours choisis.

+ 195 € par cours supplémentaire d'1h :
+ 230 € par cours supplémentaire d'1.5h :

En plus pour les ADOS

Classique	<input type="checkbox"/>	Hip Hop	<input type="checkbox"/>	Multisport	<input type="checkbox"/>	Cabaret	<input type="checkbox"/>
Modern jazz	<input type="checkbox"/>	Com.Musi	<input type="checkbox"/>	Souplesse	<input type="checkbox"/>	Danse orientale	<input type="checkbox"/>
Girly street	<input type="checkbox"/>	(enfant)		Pilates	<input type="checkbox"/>	Danse Samba	<input type="checkbox"/>
Zumba	<input type="checkbox"/>	Acrobatie	<input type="checkbox"/>	Chant	<input type="checkbox"/>		
		(enfant)					

TARIFS COURS ADULTES

ADULTES

LUNDI

10H00-10H45	REVEIL MUSCULAIRE	150 €/an	<input type="checkbox"/>
10H45-11H30	FITNESS DANCE	150 €/an	<input type="checkbox"/>
19H15-20H45	HAMAC	510 €/an	<input type="checkbox"/>
20H00-21H00	GIRLY STREET TOUS NIVEAUX	295 €/an	<input type="checkbox"/>
21H00-22H00	MODERN'JAZZ TOUS NIVEAUX	295 €/an	<input type="checkbox"/>
20H45-22H15	POLE DEBUTANT/PRE INTER	510 €/an	<input type="checkbox"/>

MARDI

18H15-19H15	FIT MULTISPORTS/RENFO/CARDIO	215 €/an	<input type="checkbox"/>
19H15-20H15	CABARET	285 €/an	<input type="checkbox"/>
19H30-20H30	CHANT INTERMEDIAIRE	285 €/an	<input type="checkbox"/>
20H30-21h30	ZUMBA TOUS NIVEAUX	215 €/an	<input type="checkbox"/>

MERCREDI

20H00-21H00	PILATES	215 €/an	<input type="checkbox"/>
20H15-22H15	SEMAINE PAIRE: POLE DEBUTANT	300 €/an	<input type="checkbox"/>
20H15-22H15	SEMAINE IMPAIRE: OPEN TRAINING	215 €/an	<input type="checkbox"/>

JEUDI

19H15-20H15	SOUPLESSE	215 €/an	<input type="checkbox"/>
20H15-21H15	PILATES	215 €/an	<input type="checkbox"/>
19H45-20H30	SOUPLESSE POLE	150 €/an	<input type="checkbox"/>
20H30-22H00	POLE INTER/AVANCE	510 €/an	<input type="checkbox"/>

VENDREDI

18H30-20H00	NEW STYLE/HIP HOP TOUS NIVEAUX	330 €/an	<input type="checkbox"/>
21H00-22H30	LYRICAL JAZZ INTER/AVANCE	330 €/an	<input type="checkbox"/>

SAMEDI

12H15-13H15	CHANT DEBUTANTS	285 €/an	<input type="checkbox"/>
12H00-13H00	ZUMBA TOUS NIVEAUX	215 €/an	<input type="checkbox"/>

DIMANCHE

09H30-11H00	POLE MERE-ENFANT	700 €/an	<input type="checkbox"/>
11H00-12H30	POLE TOUS NIVEAUX	510 €/an	<input type="checkbox"/>
11H15-12H45	HEELS (à partir de mars 2014)	120 €/an	<input type="checkbox"/>
12H30-14H00	CERCEAU AERIEN	510 €/an	<input type="checkbox"/>
17H00-18H30	STREET/HIP HOP (à partir de mars 2024)	120 €/an	<input type="checkbox"/>
18H00- 19H00	DANSE ORIENTALE	285 €/an	<input type="checkbox"/>
19H00- 20H00	DANSE SAMBA	285 €/an	<input type="checkbox"/>
19H00-20H30	POLE DEBUTANT/INTER	510 €/an	<input type="checkbox"/>
20H30-22H00	POLE INTER/AVANCE	510 €/an	<input type="checkbox"/>

Les couleurs correspondent aux formules. Voir page « FORMULES »

Le tarif du cours supplémentaire (195€ ou 230€) est à appliquer sur le cours le moins cher par rapport aux autres cours choisis.

+ 195 € par cours supplémentaire d'1h :

+ 230 € par cours supplémentaire d'1.5h :

Classique	<input type="checkbox"/>	Hip Hop	<input type="checkbox"/>	Multisport	<input type="checkbox"/>	Cabaret	<input type="checkbox"/>
Modern jazz	<input type="checkbox"/>	Zumba	<input type="checkbox"/>	Souplesse	<input type="checkbox"/>	Danse orientale	<input type="checkbox"/>
Girly street	<input type="checkbox"/>	Chant	<input type="checkbox"/>	Pilates	<input type="checkbox"/>	Danse Samba	<input type="checkbox"/>

TARIFS - FORMULES ENFANTS - ADOS - ADULTES

Formules Enfants/ados >

FULL PASS DANSE ENFANTS	650 €/an ☐
FORMULE ENFANTS (4 cours) COMÉDIE MUSICALE + 3 DANSES	615 €/an ☐
FORMULE ENFANTS (3 cours) COMÉDIE MUSICALE + 2 DANSES	510 €/an ☐
FORMULE ENFANTS (2 cours) COMÉDIE MUSICALE + 1 DANSE	450 €/an ☐

FULL PASS DANSE ADOS	695 €/an ☐
FORMULE ADOS (3 cours) CHANT + 2 DANSES	595 €/an ☐
FORMULE ADOS (2 cours) CHANT + 1 DANSE	495 €/an ☐

Formules adultes

FULL PASS POLE ILLIMITE	1095 €/an ☐
FULL PASS POLE ILLIMITE + DANSE	1295 €/an ☐
PASS SEMI-ILLIMITE 4 cours (2 cours de POLE + SOUPLESSE + CERCEAU + HAMAC)	895 €/an ☐
PASS 1 cours POLE + CERCEAU + HAMAC	800 €/an ☐
PASS 3 cours POLE (3 COURS DE POLE OU POLE + SOUPLESSE + CERCEAU OU HAMAC)	800 €/an ☐
FORMULE ADULTES (2 cours) POLE/CERCEAU OU POLE/HAMAC OU CERCEAU/HAMAC	750 €/an ☐
FORMULE ADULTES 2 cours POLE	695 €/an ☐
FORMULE ADULTES 1 cours AERIEN + SOUPLESSE (AERIEN=POLE OU CERCEAU OU HAMAC)	610 €/an ☐
FORMULE POLE MERCREDI PAIRE + OPEN TRAINING IMPAIRE	510 €/an ☐
FULL PASS SPORT + DANSE	800 €/an ☐
FULL PASS SPORT	390 €/an ☐
PASS 3 COURS SPORT	350 €/an ☐
PASS 2 COURS SPORT	290 €/an ☐
FULL PASS DANSE ADULTES	695 €/an ☐
FORMULE ADULTES (3 cours) CHANT + 2 DANSES	595 €/an ☐
FORMULE ADULTES (2 cours) CHANT + 1 DANSE	495 €/an ☐

REDUCTIONS

- 15€ pour toute inscription avant le 31 juillet 2023.
- Réduction de 20 euros sur l'abonnement d'un deuxième membre de la même famille, 35 euros sur l'abonnement d'un troisième membre de la même famille. (Cours loisirs)
- Offre de parrainage : 1 ami s'inscrit, réduction de 10€ sur l'abonnement du parrain.
- Offres non cumulables sauf 2 réductions avant la remise du 31 juillet

I – DISPOSITIONS LEGALES

Studio Art Dance est le nom de l'école de danse destinée aux amateurs et aux futurs professionnels dont Juliette Rotrou est la directrice artistique, répondant aux obligations formulées par la législation en vigueur. Synergie Danse est l'association de loi 1901 régissant l'école et dirigée par un bureau et un conseil d'administration.

II – MODALITES D'INSCRIPTION

1) Inscriptions :

L'inscription est ferme et définitive.

Elle est validée après réception du bulletin d'inscription signé et accompagné du règlement correspondant en un ou plusieurs chèques ou du paiement en ligne effectif. Une cotisation supplémentaire d'un montant de 27€ ou 37€ (selon la formation choisie) s'ajoute à l'inscription aux titres de l'adhésion obligatoire à l'association pour assurances et frais de dossiers.

2) Modalités :

Lors de son inscription, l'élève/adhérent devra fournir les pièces suivantes :

- Certificat médical pour les nouveaux adhérents ou les élèves des classes Performing et Pré-pro. Les anciens adhérents pourront remplir le questionnaire santé si le dernier certificat médical fourni date de moins de 3 ans. Il convient, par ailleurs, de signaler tout problème physique ou médical de l'élève à la direction de l'école et/ou au professeur.
- Photo avec, au dos, les noms et prénoms de l'élève ainsi que le cours suivi.
- Règlement du montant des cours (chèque, espèce, prélèvements sepa, cb).
- Règlement de l'adhésion à l'association (frais d'inscription, assurance)

3) Paiement des cours :

Le Studio Art Dance propose des portes ouvertes. Tous les cours sont gratuits. Pour une inscription postérieure au lundi 25/09/2023, l'élève dispose d'un cours d'essai. A la suite de la séance d'essai, l'élève confirme son inscription à l'école en fournissant les pièces mentionnées ci-dessus ainsi que le paiement des cours.

Le versement de l'abonnement doit être établi par chèque à l'ordre de « synergie danse » ou en espèces. Les cours sont payables au forfait annuel ou trimestriel et sont intégralement payables d'avance.

4) Facilités de paiement :

L'association propose le paiement en 3 fois par chèques rédigés à la même date, remis lors de l'inscription et déposés en banque selon l'échéancier suivant : courant septembre, 1er décembre et 1er mars.

Sur demande, les Forfaits illimités, Formations, « Fullpass » et Formules multi cours pourront être réglées en 10 fois par chèques prélevés de septembre à juin (le 15 du mois).

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA VALIDÉE SANS PAIEMENT. En effet, l'accès aux cours est conditionné par le paiement de l'adhésion annuelle et de l'abonnement choisi. **Si le paiement est effectué en espèces, ce dernier doit être versé en une seule fois.**

III-POLITIQUE DE REMBOURSEMENT, DROIT DE RÉTRACTATION

S'agissant des inscriptions effectuées en ligne ou non, **le droit de rétractation est exclu au-delà de 7 jours.** Dès son inscription, l'adhérent est par conséquent engagé jusqu'au terme de la saison.

Toute annulation, désistement, abandon ou démission de la part de l'élève, ne pourra donner lieu à aucun remboursement. **Toute cotisation versée à l'ASSOCIATION synergie danse est définitivement acquise et non remboursable.**

Toutefois concernant les abonnements annuels, en cas de longue maladie ou longue blessure rendant impossible la pratique de l'activité jusqu'à la fin de l'année en cours, un avis sera proposé. Dans ce cas, il convient de **prévenir l'association sous 48h et de lui adresser sous 15 jours un certificat médical justificatif.**

En cas de crise sanitaire, la suspension des activités résulte d'une interdiction générale des pouvoirs publics. En aucun cas, l'association ne peut en être tenue pour responsable. Il n'y aura donc pas de remboursement possible. Des stages, cartes cadeaux ou remise exceptionnelle seront offerts en fonction des cours non dispensés.

V - RETARD OU DÉFAUT DE PAIEMENT :

Tout retard ou défaut de paiement même partiel fera perdre à l'adhérent le bénéfice d'un paiement en plusieurs fois s'il y avait opté. Le tarif de l'inscription sera de plein droit exigible dans son intégralité. L'association « synergie danse » aura droit de suspendre ses prestations et notamment interdire l'accès de l'adhérent à l'atelier jusqu'au paiement complet du tarif de l'inscription.

VI) Droit à l'image : L'association se réserve le droit d'utiliser, gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves inscrits à des fins de communication et de publicité sur tout support que ce soit (site internet, Facebook, Instagram, ...) et que pour tous les cours, spectacles et événements auxquels les élèves sont amenés à participer, les prises de sons, de vues (photos et/ou vidéos) pourront être interdites à toute autres personnes que celles missionnées par elle. Les publications sur les réseaux sociaux organisés par l'association ou ceux auxquels elle participe, sont strictement interdits sauf accord préalable de la direction.

VII) Perte ou vol : L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des effets de l'élève.

VIII) Assiduité et ponctualité :

La direction se réserve le droit d'exclure tout élève qui retarderait la progression du groupe, notamment par défaut de ponctualité et d'assiduité, et ce, sans remboursement de son inscription. Les présences et absences des élèves sont mentionnées. L'adhérent s'engage à être présent à tous les cours afin d'évoluer au mieux dans la discipline choisie et de ne pas ralentir la progression du groupe. Toute absence doit être annoncée par SMS sur les groupes WhatsApp des professeurs au plus tard 24 heures avant la date des cours. Un total de dix (10) absences maximums est toléré par Saison. Au-delà, l'association synergie pourra résilier l'inscription sans remboursement des cours restant à prendre sur le reste de l'exercice.

L'association dégage de toute responsabilité en ce qui concerne la surveillance des élèves en dehors des salles de cours et autres locaux extérieurs utilisés pour des représentations ou des répétitions.

Les comportements irrespectueux ou désagréables envers les autres élèves ou le professeur, les attitudes nuisibles à la bonne marche des cours peuvent donner lieu à un avertissement oral puis écrit (auprès des parents pour les mineurs). L'exclusion définitive peut être décidée après un troisième avertissement pour un mauvais comportement persistant.

SILENCE et DISCRETION sont de rigueur afin de ne pas déranger les autres cours, élèves et professeurs. Chaque élève s'engage à adopter un comportement de nature à garantir la progression et le bon fonctionnement du groupe. Ainsi qu'aux séances de répétitions du spectacle de fin d'année, s'il s'y est engagé, pour lesquelles la présence des élèves est requise.

Les téléphones portables doivent être éteints pendant toute la durée de présence dans l'école.

Les cours ne sont pas dispensés pendant les vacances scolaires, jours fériés, ou ponts décrétés par l'éducation nationale.

IX) Absences des professeurs : Les absences des professeurs sont systématiquement signalées. En cas d'absence prolongée, les moyens sont mis en œuvre pour désigner un professeur suppléant dans les meilleurs délais. En tout état de cause, les annulations de séances ne donnent aucun droit à un remboursement partiel ou total de la participation financière annuelle.

X) Tenue réglementaire obligatoire : La tenue doit être conforme à la liste fournie lors de l'inscription ; son achat est à la charge des familles. Elle doit être portée à chaque cours. Toute tenue doit être marquée aux noms des enfants. Pour les enfants pour les cours de baby gym, éveillé jazz, chaque élève devra porter un pantalon (leggings) proche du corps ou short.

Pour les filles : **Tenue Jazz :** débardeur ou brassière de couleur (pour les cours amateurs / loisirs), débardeur ou brassière noir (pour les formations), boxer noir, strings de pieds, genouillères obligatoires (pour les formations), Collant noir sans pied (en hiver).

Tenue Classique : un justaucorps de couleur en fonction de sa classe sera imposé par l'école, collant rose, demi-pointes roses.

Pour les garçons : **Tenue Jazz :** débardeur ou brassière de couleur (pour les cours amateurs / loisirs), débardeur ou brassière noir (pour les formations), boxer noir, strings de pieds, genouillères obligatoires (pour les formations), Pantalon noir sans pied (en hiver).

Tenue Classique : t-shirt ou débardeur blanc, collant noir, demi-pointes noires.

En danse classique, une tenue sera imposée par le professeur et fournie en début d'année (justaucorps de couleur en fonction de sa classe, collants, demi-pointes) à la charge des familles.

Un PARTENARIAT existe avec la boutique "le monde de la danse". Vous pourrez faire votre commande directement auprès de la boutique par simple appel avec la référence des tenues imposées ou à l'école lors de vente organisée avec la boutique (les dates vous seront communiquées en début d'exercice ces dates passées, la commande sera à la charge des parents.

Coordonnées : Le monde de la danse, 89 Avenue Gabriel Péri, 91700 Sainte-Geneviève des bois. Tel : 06 07 67 20 19

XI) Spectacle :

Les cours sont annulés la semaine du spectacle. L'école organisera régulièrement des prestations chorégraphiques. La présence des élèves à toutes les répétitions et représentations du spectacle est obligatoire. Pour chaque spectacle, il pourra y avoir une ou plusieurs représentations et répétitions générales publiques. Le planning des horaires de répétitions est communiqué un mois à l'avance et les séances peuvent avoir lieu en dehors des horaires de cours (week-end).

Organisation du spectacle : Par soucis d'organisation, du maintien de la surveillance et de la sécurité des élèves, il sera demandé aux parents une aide bénévole en coulisse. Les enfants et les ados seront pris en charge par des parents référents nommés, pour ceux qui le souhaitent, durant l'année par les responsables de l'école. Leur rôle est de surveiller les élèves, de veiller à leur confort pendant les répétitions et la durée du spectacle et de garantir la fluidité des groupes entre les coulisses et la scène.

Retrait des costumes : Une caution sera demandée à la remise du costume que votre enfant portera au spectacle. Elle vous sera rendue à la fin à la restitution complète et en bon état du costume et des accessoires.

Entrée du spectacle : L'entrée du spectacle est payante. La mise en vente des billets d'entrée se fera fin mai. Un papier d'information vous sera transmis et les informations seront consultables sur notre site internet.

XII) - CONDITIONS PARTICULIERES

1) Sécurité et hygiène : Il est demandé aux parents de s'assurer de la présence du professeur sur les lieux avant de quitter leur enfant. Les élèves sont tenus de respecter les règles d'hygiène.

Il est interdit de fumer dans les locaux et d'y introduire des animaux. Les élèves doivent se munir d'une bouteille d'eau afin d'éviter de sortir de la salle durant le cours. Les élèves féminines doivent se présenter coiffées pour tous les cours, cheveux attachés. Le chignon est obligatoire en classique. Les bijoux sont interdits en cours, et sur scène.

Le professeur se réserve le droit de ne pas autoriser un élève à suivre le cours s'il ne se présente pas dans la tenue réglementaire ou coiffé correctement. Dans ce cas, il assistera au cours en observateur sans y prendre part.

La paire de chaussures de danse propre doit être réservée exclusivement pour le cours.

2) Pole dance et aérien : Les adhérent.e.s s'engagent à respecter les horaires, les règles de sécurité, le contenu du cours, les consignes du professeur et les autres participant.e.s. Il est demandé à chacun de travailler en binôme et de se parler mutuellement lorsque le professeur s'occupe des autres participant.e.s. Il est demandé au participant de suivre scrupuleusement chacune des étapes suivantes :

- regarder la démonstration du professeur, écouter les explications
- ne pas mettre de corps gras dans la journée du cours
- enlever les bijoux et piercing en début de cours

Un retard de plus de 5min peut entraîner la non-participation au cours.

L'association et ses professeurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables d'un malaise ou d'une blessure accidentelle. Les rattrapages sont possibles seulement si l'absence est justifiée (certificat médical, déplacement pro). Un nombre maximal de 4 absences non justifiées dans la saison pourront être rattrapés. Au-delà, les cours non suivis se pourront pas être rattrapés.

Date :

SIGNATURE (précédé de « lu et approuvé ») :